

MODIFICATION DU RESULTAT : RESIDENCE AUTONOMIE LA ROSELIERE

DELIBERATION N° 73

Date : SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,

Président du CCAS.

La totalité des charges de fluides et de personnel de l'année 2024 de la Résidence Autonomie LA ROSELIERE n'ont pu être financées par le prix de journée. Les ressources et le niveau d'exécution du budget à cette période de l'année ne permettent pas de virements de crédits internes. Le besoin de financement complémentaire s'élève à 48 000 €.

Afin de faire face à ces charges incompressibles, Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'avoir recours aux réserves financières inscrites au compte de gestion 2022, à savoir le report à nouveau excédentaire (compte 110, voir annexe) d'un montant de 488 337.44 € et d'en affecter 48 000 € au budget exécutoire 2022 pour le financement de ces charges de fluides.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Wattrelos, le 16/12/2023
Le Maire-Président du CCAS


Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 16 décembre 2023 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE, Sarah NEYRINCK,
Messieurs Patrick DUPONCHEEL, Claude LECLUSE, Pascal LUCAS, Christophe RICCI,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 03

Françoise CLAIS
Arlette ROUSSEL
Veysal KIRAZ

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président